

Secrétariat Général du Gouvernement



الأمانة العامة للحكومة

Commission Nationale de Contrôle  
des Marchés Publics

اللجنة الوطنية لرقابة  
الصفقات العمومية

N° ...../C.N.C.M.P.

Nouakchott, le.....انواكشوط في.....

**PROCES VERBAL  
N° 08/CNCMP/2012**

L'an deux mille douze et le mercredi 11 Avril, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zein, son Président.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdallahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ahmed Salem Ould Bouboutt, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, Membre du CP
- Yacoub Ould Haibelty, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim , Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, Représentant du Contrôle Financier

L'ordre du jour comportait les points suivants :

**1° Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Infrastructures**

**A) DIT**

- **Examen** de la lettre n°0048/CPMSI du 1<sup>er</sup> avril 2012, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction de la route Néma-Bangou.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur la proposition de la Commission de passation des marchés des secteurs des infrastructures d'attribuer le marché de

construction de la route Néma-Bangou au groupement COPRI/AGRINEQ, moins disant qualifié, pour un montant hors taxes de 1.308.796.710 Ouguiya et 13.764.735,4 Euros avec un Crédit d'impôts de 1.129.343.386 Ouguiya pour un délai d'exécution de 24 mois, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.

- **Examen** de la lettre n°0040/CPMSI du 29 mars 2012, demandant l'approbation des dossiers suivants :

- Projet de marché relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Atar-Tidjikja (lot 2) ;
- Projet de marché relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Kiffa-Kankossa ;
- Rapport d'évaluation des offres financières relative à l'étude de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillée avec production du DAO de travaux de bitumage de la route Kiffa-Tamchekett-Aïoun.

**Décision :**

- 1) La CNCMP reporte l'examen du marché relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Atar-Tidjikja pour complément d'informations ;
- 2) La CNCMP reporte l'examen du marché relatif au contrôle et surveillance des travaux de construction de la route Kiffa-Kankossa pour complément d'informations ;
- 3) Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection sur la proposition d'attribution de la CPMSI d'attribuer le marché relatif à la réalisation de l'étude de faisabilité technico-économique, socio-environnementale et technique détaillée avec production du DAO de travaux de bitumage de la route Kiffa-Tamchekett-Aïoun au groupement AEC/MCG, classé premier dans l'évaluation combinée, pour un montant hors taxes de 636 692 Dollars US et un délai d'exécution de 12 mois, sous réserve de l'accord du bailleur de fonds. Le Crédit d'impôts doit être validé par la Commission fiscale.

**B) DBEC**

- **Examen** de la lettre n°0054/CPMSI du 11 avril 2012, demandant l'approbation d'un dossier d'appel d'offres national pour la construction d'un stade à Boghé.

**Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP n'a pas d'objection au lancement du dossier d'appel d'offres, sous réserve de la prise en compte des observations en annexe.

*CV*

*D*

## **2°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs des Services de Base et Industries Extractives**

### **PRISM**

- **Examen** de la lettre n°0050/CPMSSBIE du 03 avril 2012, demandant l'approbation du plan prévisionnel annuel de passation des marchés du PRISM pour l'année 2012.

#### **Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP approuve le plan de passation des marchés du PRISM pour l'année 2012 sous réserve de ce qui suit :

- Prévoir des délais suffisants pour chaque étape du processus de passation des marchés conformément aux Directives de l'IDA et à la réglementation nationale ;
- Demander l'autorisation de la CNCMP sur la passation des marchés pour les modes dérogatoires.

## **3°/ Commission de Passation des Marchés des Secteurs de Souveraineté**

### **Ministère de la Justice**

- **Examen** de la lettre n°0040/CPMSS du 27 mars 2012, demandant l'approbation du plan de passation des marchés du Ministère de la Justice pour l'année 2012.

#### **Décision :**

Sur la base des éléments fournis, la CNCMP approuve le plan de passation des marchés du Ministère de la Justice pour l'année 2012 sous réserve de ce qui suit :

- Prévoir des délais suffisants pour chaque étape du processus de passation des marchés conformément à la réglementation nationale ;
- Demander l'autorisation de la CNCMP sur la passation des marchés pour les modes dérogatoires.

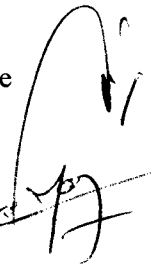
*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12H 20, le jour, mois et an que dessus.*

**Le Président de la CNCMP  
AHMED BABA OULD MOULAYE ZEIN**



**Les Membres**

Mohamed Abdallahi Ould Zeine




Ahmed Salem Ould Bouboutt

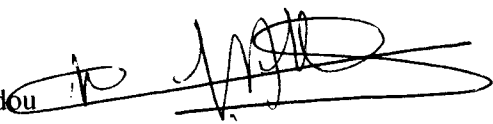


Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibelty



Ciré Amadou



Raifa Mint Kassim



Abderrahmane Abdoul

